

Conditions générales de vente

Toute inscription à un des accompagnements ou à une des activités proposées par Isabelle Prigent équivaut à l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Pour tout paiement, **une facture sera établie.** Elle vous sera envoyée par mail, au format .pdf, à condition de mentionner vos nom, prénom, adresse.

Conditions de paiement pour les séances individuelles

Tout rendez-vous fixé est un engagement de payer la séance. Un désistement sans paiement n'est possible que s'il est annoncé par écrit 48 heures ouvrables à l'avance. Passé ce délai, le rendez-vous fixé est perdu et payable immédiatement.

Le règlement de la séance peut se faire par virement sur compte bancaire, via un lien approprié, 24h avant la date du rendez-vous.

Il est également possible de régler par chèque ou en espèces lors de la séance.

Conditions générales de vente pour les programmes « Pack Starter » ou « Pack Sérénité »

Toute inscription doit être accompagnée du règlement de la totalité du programme car il s'agit d'un **engagement qui est une preuve pour Isabelle Prigent de votre volonté d'aller mieux et de vous faire accompagner dans ce sens. C'est une garantie supplémentaire de votre réussite.**

Pour toute inscription, prenez auparavant contact par téléphone ou par mail avec vos coordonnées complètes. A la suite de votre inscription, **toutes vos dates de rendez-vous seront fixées.**

Conditions de paiement pour les programmes « Pack Starter » ou « Pack Sérénité »

Deux paiements sont possibles, au choix :

Paiement en une fois, pour bénéficier d'une remise supplémentaire. Le règlement se fera uniquement par virement sur compte bancaire, via un lien approprié, ou par chèque.

Paiement en 4 fois, sans frais. Dans ce cas, les 4 chèques seront envoyés au plus tard une semaine avant le premier rendez-vous. Le premier chèque sera encaissé le jour de la première séance et les 3 autres à un mois d'intervalle.

Votre engagement est pris en compte dès le premier paiement.

Conditions de désistement à un programme

Tout désistement doit se faire impérativement par écrit ou par mail.

Remboursement intégral (moins 30€ de frais administratif) pour les annulations effectuées 7 jours avant la première séance, 14 jours lors d'une inscription à distance via mon site internet.

50% de remboursement (moins 50€ ou 100€ de frais administratifs pour, respectivement, le pack starter ou le pack sérénité) pour des annulations effectuées de 7 jours à 48h avant la première séance.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. L'inscription peut être reportée sur un autre événement organisé par Isabelle Prigent, au cours de la même année.

Passé la première séance, si telle est votre volonté, vous êtes libre de tout désistement ou désengagement. Cependant, aucun remboursement ne sera effectué. La somme restant à votre crédit peut être transférée à une autre personne ou utilisée pour participer à un événement (atelier ou séminaire), au cours de l'année en cours, sous réserve de notification préalable et confirmation par Isabelle Prigent.

Réclamations et litiges

Aucune réclamation sur le déroulement d'une des prestations mentionnées ci-dessus ne sera recevable postérieurement au jour de la première séance. Les présentes conditions de vente sont réputées acceptées sans réserve ni restriction.

Remarque sur la propriété intellectuelle

Les supports écrits mis à votre disposition et les logos sont la propriété d'Isabelle Prigent. Toute copie ou reproduction sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation de celle-ci est interdite.

Conditions de paiement pour les événements (ateliers ou séminaires)

Pour l'atelier M.S.E :

Inscription par téléphone ou mail. Paiement en chèque ou en espèces le jour de l'atelier.

Pour l'atelier numérologique réCréatif ou le séminaire Rencontre Avec Soi :

Toute inscription doit être accompagnée du règlement de l'acompte ou de la totalité. Le règlement de l'acompte se fera uniquement par virement sur compte bancaire, via un lien approprié, ou par chèque.

Une inscription à un atelier/séminaire est prise en compte dès le paiement de l'acompte. Le paiement du solde se fait en fonction des conditions particulières de chaque session. Il peut être réglé par virement, chèque ou en espèces, le jour du début de l'événement.

L'acompte est fixé à 50 % du montant.

Pour toute inscription contactez-moi auparavant par mail avec vos coordonnées complètes ou par téléphone.

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée. Les places sont limitées et les réservations se font très rapidement, je vous conseille donc de vous inscrire le plus rapidement possible afin de vous assurer une place à l'événement.

Pénalités de retard

Isabelle Prigent se réserve le droit de facturer des pénalités, si le participant ne respecte pas l'échéancier de règlement en vigueur indiqué dans les modalités d'inscription. Ces pénalités sont de 10% des sommes dues par semaine de retard.

Programmes / Horaires / Lieux

Les programmes, calendriers et horaires donnés peuvent être soumis à des modifications. Les lieux d'ateliers ou séminaires peuvent être déplacés selon les nécessités de l'organisation dans un rayon de 10 km autour du lieu de cours initialement prévu.

Responsabilités

L'organisation n'est pas responsable du vol de matériel et d'affaires appartenant aux participants, dans l'enceinte des lieux d'accueil.

Respect

Les participants sont priés de respecter les horaires proposés. Ils doivent se conformer à la pédagogie proposée qui privilégie leur mise en confiance, le respect de chacun (mœurs, philosophie, âge, sexe et race), l'apprentissage par l'expérimentation.

Photos, films et enregistrements ne peuvent être pris pendant les ateliers/séminaires. Les participants doivent arriver à l'heure afin de ne pas déranger le déroulement de l'événement et s'engagent à se comporter correctement de façon à permettre le déroulement harmonieux de l'atelier/séminaire. L'organisation se réserve le droit de demander à un participant de cesser de suivre l'atelier/séminaire du fait de son comportement préjudiciable à son bon déroulement. L'exclusion ne peut donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité ou remboursement.

Propriété intellectuelle

Les supports écrits distribués aux participants et les logos sont la propriété d'Isabelle Prigent. Toute copie ou reproduction sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation de celle-ci est interdite. Toute forme de démarchage, publicité, vente de matériel et de produits, distribution de tract, sont strictement interdits dans le cadre des événements, sans l'autorisation d'Isabelle Prigent.

Droit à l'image

Les participants aux événements m'autorisent à utiliser à titre gracieux leur image photo et/ou vidéo dans le cadre de la communication de l'organisation - sur tout support, dans le monde entier et pour une durée illimitée.

Confidentialité

Les participants s'engagent à respecter la confidentialité à propos de tout ce qui sera dit par les autres participants ou par l'organisation.

Conditions d'annulation des événements

Tout désistement doit se faire impérativement par écrit ou par mail.

Remboursement intégral (moins 30€ de frais administratifs) pour les annulations effectuées 30 jours ou plus avant l'événement.

50% de remboursement pour des annulations effectuées de 29 jours à 14 jours avant l'événement (moins les frais administratifs : 30€ pour l'atelier - 100€ pour le séminaire).

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué ; la place peut être transférée à une autre personne ou à une date ultérieure (sous réserve de notification préalable et confirmation avec les organisateurs).

Les offres promotionnelles ne sont jamais remboursées. L'inscription peut être reportée sur un autre événement organisé par Isabelle Prigent seule au cours de la même année. Passé ce délai, la réservation n'est plus valable.

Dans le cas d'un nombre insuffisant de participants, je me laisse la possibilité d'annuler l'événement. Dans ce cas, un remboursement intégral est prévu ou le report lors d'une autre session, au choix des participants.

Toute non présentation à un atelier/séminaire constitue une absence injustifiée et sans possibilité de remboursement. Les absences dues à des cas de force majeure (cas de force majeure laissés à l'appréciation de l'organisation) doivent être justifiées par écrit dans les 5 jours qui suivent l'absence et feront l'objet d'une proposition de la part de l'organisation quant à un éventuel report d'inscription, aucun remboursement ne sera effectué. Tout retard à un cours peut entraîner l'exclusion dudit événement et/ou du/des suivant(s), à l'appréciation de l'organisation.

Force Majeure

L'organisation pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution si elle se trouve dans l'impossibilité de les assumer correctement du fait de la survenance d'un événement exceptionnel ou, d'un cas de force majeure, notamment en cas de destruction totale ou partielle de l'établissement, grève, inondation, accident, maladie, décès d'un proche, etc, et ce, sans pour autant ouvrir droit à une indemnité compensatrice.

Dans le cas d'une suspension ou interruption d'un événement pour cas de force majeure, l'organisation communiquera le plus rapidement possible aux participants les lieux et dates proposés pour poursuivre l'atelier/séminaire dans les meilleures conditions.

Dans le cas où cela ne convient pas à un participant, sa participation sera reportée à une autre session. Elle ne fera pas l'objet d'un remboursement.

Réclamations et litiges

Aucune réclamation sur le déroulement de la prestation (atelier ou séminaire) ne sera recevable postérieurement au jour de celle-ci. Les présentes conditions de vente sont réputées acceptées sans réserve ni restriction.